

CHAMBRE DE COMITÉ,
7 mars, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'avis suffisant a été donné de chacune d'elles :

De l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération, demandant certains amendements à son acte d'incorporation et à l'acte qui l'amende.

De la banque *Jacques-Cartier*, demandant que le capital de la banque soit réduit à cinq cent mille piastres; que l'assemblée générale annuelle des directeurs soit tenue en juin au lieu de décembre; que la prochaine assemblée générale annuelle soit tenue en juin prochain, et que les pétitionnaires soient autorisés à annuler les actions qu'ils possèdent dans le capital de la dite banque.

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*, demandant un acte qui autorise la pétitionnaire à se fusionner avec la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale, sous le nom de compagnie du chemin de fer Atlantique du *Canada*, aux conditions que fixeront les dites compagnies.

De la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale, demandant un acte pour rendre à la dite compagnie certains pouvoirs et privilèges, relativement à la construction d'un pont sur le fleuve *St. Laurent*, et pour lui donner le pouvoir de se fusionner avec la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*.

De *Richard White* et autres, de *Montréal*, demandant la passation d'un acte pour incorporer "la compagnie d'imprimerie de la *Gazette*."

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable *M. Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la police du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Alexander*, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des contrats ou marchés passés entre le gouvernement et certains entrepreneurs pour le prolongement du chemin de fer du *Canada Central*, depuis le 1er janvier, 1878; aussi copie des contrats passés pour la construction de l'embranchement de la *Baie Georgienne* depuis la même date, et aussi un état des sommes payées sur ces entreprises à venir au 15 février, 1879.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des Pénitenciers, 1875,"

Sur motion de l'honorable *M. Campbell*, secondé par l'honorable *M. Ryan*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable *M. Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.